

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



1^{ère} réunion du groupe de travail du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy.

17 Novembre 2009 à Réalville

Présents	Excusés
Jean-Claude BERTELLI, Commune de Réalville Nadine QUINTARD, Commune St Vincent d'Autrejac Georges ESPINOSA, UNIMATE FNE 82 Sabine MARTIN, Commune de Saint Etienne de Tulmont Nicole LEVAVASSEUR, Commune d'ALBIAS Ofélia PEREZ-ROLAND, Conseil général 82 Vincent CUCROCQ, SIPF 82-31-65 Vincent GARNAUD, CCI 82 Annie ROUET, CDD Georges CAZES, CDD Gabriel LATOUR, DTA Caussade Philippe DARBOIS Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Julien BIRLINGER Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	M. CAMBON, Président du PMQ M. PIEUX, CAUE 82 M. DAVID, ADEME M. MOITIE M. CHADIRAT M. ALBERT M. THIERCELIN Mme. CHAIGNON M. PEZOUS Mme MOLLES

Objectifs de la réunion :

Définir des objectifs et proposer des actions pour atténuer l'impact environnemental et adapter les collectivités locales aux changements climatiques et énergétiques.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par Jean-Claude BERTELLI, maire de Réalville
- Rappel état des lieux et objectifs pour le territoire en 2013
- Quelle répartition pour les objectifs en production d'ENR?
- Quelle est le bilan énergie/climat des collectivités?
- Quels objectifs pour les élus en 2013?
- Quelles actions pour les élus 2013?

1. Ouverture de la réunion par Jean-Claude BERTELLI, Maire de Réalville

Monsieur BERTELLI remercie les participants, il présente la démarche d'élaboration du programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial. Il présente l'ordre du jour et le déroulé de la réunion.

2. Présentation de l'état de lieux par Julien Birlinger

Julien BIRLINGER présente l'état des lieux, les objectifs retenus lors du comité de pilotage, une répartition de production pour les énergies renouvelables et propose des scénarios pour les élus.

L'état des lieux tiré des multiples études réalisées sur le territoire du pays Midi Quercy indique que le fonctionnement du secteur public :

- consomme 78,4 GWh/an.
- émet 44 280 tonnes de CO₂ /an.

Bilan Energie

Consommations directes :

Consommation énergétique des bâtiments : 32 GWh/an
dont 12,7 GWh/an pour les bâtiments communaux.

Eclairage public : 3 GWh/an

Consommations des véhicules administratifs: 5,4 GWh/an
dont 1,8 GWh pour les communes

Consommations des transports publics : 24,4 GWh /an

Logement social communal : 3,2 GWh / an

Consommations indirectes :

Les déplacements domicile travail des fonctionnaires : 10,4 GWh/an

Bilan CO₂ :

Emissions directes :

- = 6 600 tonnes de CO₂ pour les bâtiments
- = 15 000 tonnes de CO₂ pour carburants
- = 540 tonnes de CO₂ pour éclairages publics

Emissions indirectes :

- = Transport des biens / matériaux : 6 600 tonnes de CO₂
- = Production des biens / matériaux : 11 000 tonnes de CO₂
- = Déchets : 4 400 tonnes de CO₂

3. Présentation d'objectifs par Julien Birlinger

Si on applique les objectifs du Grenelle aux collectivités locales, voici les résultats pour 2013 :

Maitrise de l'énergie : - 4,7 GWh / an

Dont bâtiments : 2 GWh/an

Dont éclairage public : 0,2 GWh/an

Dont déplacements : 2,5 GWh/an

Energies renouvelables : + 3,7 GWh/an

dont chaleur : 1,86 GWh / an

dont électricité : 1,33 GWh / an

dont carburant : 0,51 GWh / an

Gaz à effet de serre: Diminuer de 2 600 t CO₂/an

4. Les Actions

Après de nombreuses discussions, les membres du groupe de travail retiennent pour les collectivités locales les actions suivantes pour 2013 :

1. Mise en place d'un service en énergie partagée pour les communes, les missions de ce service seront :
 - a. La réalisation de la comptabilité énergétique de 25 communes soit 35 000 habitants soit 1,4 GWh/an en 2013 en agissant sur les bâtiments, l'éclairage publics et la flotte de véhicules = 290 tonnes de CO₂.
 - b. Permettre la rénovation de 8 000 m² de bâtiments publiques pour diminuer la consommation de 1 GWh /an = 206 tonnes de CO₂.
 - c. Favoriser la mise en place d'énergies renouvelables à hauteur de 3,7 GWh/an, sans préciser leur répartition = 900 tonnes de CO₂.
2. Mise en place d'une action de sensibilisation auprès des collectivités locales et structures publiques pour développer le report modal dans les déplacements domicile-travail (sensibilisation, concours...). L'objectif est que d'ici 2013 chaque agent public reporte modalement (co-voiturage, transports en commun, travail à domicile) 1 trajet domicile travail 1 fois par semaine. Cette action doit permettre une diminution de 1,4 GWh/an soit 361 tonnes de CO₂.
3. Mise en place d'un stage piloté par le Pays Midi Quercy pour réaliser la comptabilité énergétique dans les établissements de santé. L'objectif est de diminuer la consommation de 0,9 GWh/an soit 185 tonnes de CO₂.
4. Diminuer de 6% les gaz à effet de serre issus des déchets des communes d'ici 2013. L'élimination d'1 tonne de déchet émet 1,3 tonne de CO₂. Pour diminuer de 6% les gaz à effet de serre, soit 264 tonnes de CO₂, il faut diminuer les déchets produits par les collectivités de 203 tonnes/an.
5. Les déchets verts produits par les collectivités et les particuliers sont importants. Il est proposé de réaliser une étude (stage ?) pour optimiser la valorisation des déchets verts (bois énergie ; compostage ...).
6. Réaliser une étude pour améliorer la commande publique en terme énergétique et climatique, l'idée est que la commande publique diminue de 20% ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre induites d'ici 2020. Pour 2013, il faut initier le programme.

7. 1 repas bio, local ou végétarien permet l'économie de 1 kg de CO2 par rapport à un repas normal. Mettre en place 1 repas bio, végétarien ou local / mois dans chaque école du Pays permettrait de diminuer les émissions de CO2 de 40 tonnes/an soit 38 000 repas /an. En effet, il y a 3 800 élèves sur le Pays sur 10 mois cela fait 38 000 repas. Cette action peut-être menée sous la forme d'un concours.

Conclusion

Les objectifs pour les collectivités locales sont :

- Diminuer la consommation d'énergie de 4,7 GWh / an.
- Augmenter les énergies renouvelables de 3,7 GWh.
- Diminuer les émissions de Gaz à effet de serre de 2 246 tonnes de CO2.